



La Soupe au caillou

Par l'équipe du Collectif

Numéro 413

4 avril 2017

S'organiser contre la pauvreté: un bon plan! **La tournée du Collectif s'est arrêtée en Abitibi et en Jamésie**

Le Collectif est débarqué en Abitibi-Témiscamingue au mois de février, au même moment qu'une vague de froid polaire! Atteignant parfois les -40° Celsius, les températures ressenties à l'extérieur contrastaient grandement avec l'accueil chaleureux des gens, tant à Lebel-sur-Quévillon qu'à Amos et Rouyn-Noranda!

Jamésie

Malgré l'immensité du territoire et les grandes distances à parcourir, les gens ont répondu à l'appel des organisatrices et des organisateurs de la Table jamésienne pour la solidarité et l'inclusion sociale (TJSIS) et de l'Administration régionale Baie-James. Le 7 février, à Lebel-sur-Quévillon, près d'une trentaine de personnes sont venues en apprendre plus sur le salaire minimum à 15 \$/h, sur le revenu minimum garanti (RMG) et sur les inégalités socioéconomiques. Plusieurs d'entre elles venaient d'aussi loin que Chibougamau et de Villebois, Val-Paradis et Beaucanton. Les participantEs ont généreusement contribué aux réflexions, en partageant les défis particuliers avec lesquels elles et ils doivent composer en matière de lutte à la pauvreté, notamment le fait d'être loin des grands centres.



Amos

La Table d'action contre la pauvreté de l'Abitibi-Témiscamingue (TACPAT) a dû résoudre un heureux problème à Amos: trouver une autre salle, plus grande, parce que le nombre d'inscriptions dépassait largement celui prévu! Près de 80 personnes ont participé à cette journée, tenue au Palais des arts de l'Harricana.

Très enthousiastes, les participantEs ont su nourrir les ateliers par leurs analyses et leur expérience. La question des préjugés et celle des inégalités socioéconomiques ont été abordées pendant les ateliers. Les inégalités sont particulièrement criantes dans cette



région. En effet, avec ses emplois lucratifs, le secteur minier attire des travailleurEs de l'extérieur, ce qui entraîne souvent une pénurie de logements. L'écart de revenu entre les mineurs et les travailleurEs rémunéréEs au salaire minimum ou les personnes assistées sociales est colossal! Avec humour et sensibilité, un participant a même demandé des outils et des arguments pour répondre le mieux possible à son beau-frère, un mineur de la région qui a beaucoup de préjugés envers les personnes assistées sociales. Une demande à laquelle touTEs se sont empresséEs de répondre!

« Je ne m'attendais pas à ce que ce soit ce point le plus intéressant », a affirmé une participante.

« Souvent, dans la vie, on n'a pas d'arguments [quand on entend des préjugés]. Après, on revient chez soi, et on se dit, "ah, j'aurais dû dire ça, pis ça"... Là, on a eu l'occasion de se pratiquer ensemble. »

Rouyn-Noranda

Une cinquantaine de personnes ont bravé le froid pour en savoir plus sur les pratiques AVEC et le revenu minimum garanti. Alors qu'un comité d'experts, mandaté par le ministre Blais, planche sur l'élaboration d'un modèle de revenu minimum garanti, plusieurs des participantEs souhaitaient en effet en apprendre davantage sur ce « nouvel » outil de lutte à la pauvreté.

Au terme de la présentation, la grande conclusion qu'elles et ils ont tirée, c'est qu'il faudra rester vigilantEs lorsque le gouvernement présentera son modèle. Il ne faudrait pas, par exemple, que la mise en œuvre d'un revenu minimum garanti soit l'occasion pour lui de sabrer les services publics. Une participante disait ne pas faire confiance au gouvernement actuel pour l'élaboration d'un RMG dont l'objectif serait d'éliminer la pauvreté et les préjugés, puisque c'est le même gouvernement qui a élaboré et adopté le projet de loi 70. Un commentaire avisé!

Rappelons que les personnes rencontrées dans le cadre de la tournée peuvent faire part de leurs priorités, préoccupations et recommandations pour lutter efficacement contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Celles-ci sont recueillies par Dino, la piñata qui parcourt le Québec avec l'équipe du Collectif et prend des *selfies* aux portes de chacune des villes visitées!



Budget fédéral 2017

Quand le logement abordable se substitue au logement social

Par David DesBaillets, candidat au doctorat en droit (UQÀM)

Le dernier budget fédéral, déposé le 22 mars, contient quelques bonnes nouvelles en matière de logement. Malgré tout, les annonces concernant la nouvelle Stratégie canadienne sur le logement risquent d'en laisser plusieurs sur leur faim.

Le ministre des Finances, Bill Morneau, parlant des investissements du gouvernement en matière de logement, a rappelé la nécessité pour le Canada de se doter d'une « National Housing Strategy to protect every Canadian's right to a safe and affordable place to call home ». Bien que la version française utilise un vocabulaire différent, le gouvernement fédéral a ainsi affirmé publiquement – et au Parlement de surcroît – que le droit à un « endroit sûr et abordable où vivre » est un droit reconnu au Canada, ce qui constitue une première.

Le budget annonce 11,2 milliards \$ sur 11 ans pour « un ensemble d'initiatives conçues pour construire, rénover et réparer le parc de logements abordables ». Si cette somme peut paraître importante, il ne faut toutefois pas oublier qu'elle sera répartie entre différents programmes gérés par le fédéral, les provinces et les territoires, ni qu'une partie de cette somme risque d'être réinjectée ailleurs au cours de cette période de 11 ans, une quasi-éternité en politique. De plus, près de la moitié de cette somme (soit 5 milliards \$) ira dans un nouveau Fonds national pour le logement, sous la responsabilité de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, pour lequel aucune précision n'a encore été donnée.

Malgré les besoins criants, aucune somme n'a été réservée pour le développement de nouveaux logements sociaux.

Le Québec recevra une part des 3,2 milliards \$ affectés aux services et fournisseurs de services en matière de logement. Toutefois, à partir de 2019-2020, seulement 255 millions \$ seront accordés annuellement aux provinces.

Outre ces investissements liés à la Stratégie canadienne sur le logement, le gouvernement fédéral prévoit d'autres sommes qui touchent aux enjeux de logement. Il attribue notamment 2,1 milliards \$ à la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance, en réinjectant des sommes coupées par le gouvernement précédent dans les programmes fédéraux, provinciaux et municipaux qui financent un grand nombre d'organisations offrant des services d'une importance capitale aux personnes itinérantes.

Le gouvernement investira également 101 millions \$ dans la Stratégie nationale contre la violence fondée sur le sexe, ce qui pourrait venir en aide aux organismes qui offrent refuge et autres formes de logement aux femmes victimes de violence.

Ultimement, il faudra attendre le dévoilement de la Stratégie canadienne sur le logement, plus tard cette année, pour savoir si les engagements du gouvernement en matière de logement tiennent la route ou non. Ce n'est qu'à ce moment que l'on connaîtra la façon dont seront dépensés les 5 milliards \$ réservés pour le Fonds national et que l'on pourra constater si le droit au logement n'est que paroles en l'air ou un élément central de la stratégie du gouvernement fédéral.



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165, de Carillon, local 309, Québec, QC G1K 9E9

Téléphone : 418 525-0040 / Télécopieur : 418 525-0740 / Courriel : collectif@pauvrete.qc.ca

www.pauvrete.qc.ca